

Les fonctionnaires, ces nantis

Je regardais les informations télévisées il y a quelques jours. En entendant le projet sur le régime de retraite des fonctionnaires je n'ai pu m'empêcher de penser à cela.

Les fonctionnaires sont des privilégiés. Non pas que je le pense mais c'est ce que nos dirigeants vont une fois de plus essayer de faire croire afin de gagner l'opinion publique à leur réforme. Pour l'équité.

J'ai donc décidé de faire le tour des idées reçues afin de m'assurer de leur véracité et au final savoir si oui ou non les fonctionnaires sont des privilégiés qui doivent rentrer dans le « droit chemin ».

- **Absentéisme :**

En moyenne sur la période 2003-2011, le pourcentage de salariés absents est de 3,9 % parmi les titulaires de la fonction publique et 3,7 % parmi les salariés disposant d'un CDI depuis plus d'un an dans le privé.

Match nul.

- **Salaires et pouvoir d'achat :**

Un classement public – privé par catégorie socioprofessionnelle (le 1 étant le mieux rémunéré)

Cadres :

1. Privé
2. Hospitaliers
3. Etat
4. *Territoriaux*

Professions intermédiaires :

1. Etat
2. Hospitaliers
3. *Territoriaux*
4. Privé

Employés et ouvriers :

1. Etat
2. Hospitaliers
3. *Territoriaux*
4. Privé

Toutes catégories confondues :

1. Etat
2. Hospitaliers
3. Privé
4. *Territoriaux*

Comme vous le constatez, les Territoriaux ne dépassent en aucun cas la 3^e place sur 4.

Le Privé affiche un bon score pour les cadres uniquement et affiche pour les autres catégories des salaires moins élevés que le Public.

Donc oui il y a de meilleurs salaires dans le Public...sauf quand on est dans la Territoriale !

Avantage tout de même au Public.

NOTA BENE : à noter que la tendance va s'inverser progressivement car de puis 2010 (revalorisation de 0,5 %) notre point est gelé. **Evolution moyenne du point fonction publique avec prise en compte de l'inflation : 2009-2010 : - 0,8 % ; 2010-2011 : - 1,8 %.**

Autant dire que notre pouvoir d'achat prend de l'aile et que l'écart se creuse. Les territoriaux sont les premiers à « trinquer ».

- **La retraite :**

Sur ce sujet ce qui coince c'est l'argent !

On peine à en trouver pour payer les retraités (qui ont la fâcheuse tendance de vivre de plus en plus vieux) et on a un écart important entre privé et public.

Les pistes explorées ne vont pas dans le bon sens :

1. *les fonctionnaires touchent une meilleure retraite que le privé ?* Qu'à cela ne tienne, on va leur baisser. Ainsi Mme Yannick MOREAU (ex-présidente du Conseil d'Orientation des Retraites) préconise de baser le calcul du public non plus sur les 6 derniers mois (sans primes) mais sur les 10 dernières années (avec primes pour faire passer la pilule). Le résultat sera une baisse du montant des retraites. Pourquoi ne pas augmenter celles du privé ??
2. *payer les retraites actuelles et futures, les augmenter ? il n'y a plus d'argent.* Bizarrement, les gouvernements qui se succèdent souhaitent aligner le public sur le privé...sans toucher aux régimes spéciaux (SNCF ; EDF/GDF ; RATP ; Banque de France ; Parlementaires, Police Nationale,...). S'il y a de l'argent à trouver et si l'équité est la véritable raison des réformes alors il faudra inmanquablement passer par l'abolition des régimes spéciaux. L'effort, oui...mais supporté par tous.

L'intelligentsia médiatique se base sur la Fonction Publique d'Etat pour comparer avec le Privé (c'est à l'Etat que les fonctionnaires sont les mieux rémunérés) afin de partir en croisade contre des privilèges que les autres fonctionnaires n'ont pas forcément.

Ce jeu masque les vrais avantages (régimes spéciaux) sur lesquels doit se faire le travail et cela justifie la paupérisation des retraités qui devront (pour ceux qui ont les moyens) se payer leur retraite (complémentaire).

La réforme des retraites ne peut se faire par une réforme mais par une révolution. Des pensées, des méthodes de fonctionnement.

Et si les fonctionnaires n'étaient pas des nantis ? Et si les salariés du privé servaient de justification pour mieux nous atteindre et pérenniser les petits cadeaux (bonifications) entre amis ?

Sources : Dares Analyses Février 2013 n° 9 ; Ministère du Budget Rémunération et pouvoir d'achat dans la fonction publique avril 2011 ; Ministère de la Réforme de l'Etat – DGAFP Chiffres clés 2012 ; lepoint.fr ; lecri.fr ; sauvegarde-retraites.org.